



SOCIETE CIVILE GUINEENNE

Cellule Balai Citoyen (CBC)-Guinée

Siège social : Guinée-Conakry/Coleah-Lansebougni

E-mail : cellulebalaicitoyen@gmail.com *Tel* : (+224) 628 64 58 80/669 47 16 54

COMMUNIQUE DE PRESSE 014/SA/2019

La Cellule Balai Citoyen condamne les allégations fantaisistes et à caractère ethnique et régionaliste de la part de Monsieur Moalime Touré (conseiller à la présidence) à l'encontre des animateurs de l'émission radio « Les grandes gueules » et demande au procureur de la République de déclencher l'action publique contre ce citoyen pour incitation à la violence et à la haine.

Lors d'une réunion d'un groupe de cadres de la basse-côté, Monsieur Moalime Touré, conseiller du Président de la République, a tenu des propos aux relents ethniques et régionalistes contre la très populaire émission de la radio Espace FM « Les grandes gueules ».

Celui-ci remet violemment en cause l'impartialité et l'indépendance des journalistes. Selon lui, ses professionnels avérés passeraient volontairement sous silence les méfaits des responsables issus de leur propre communauté. Ces propos portés sans preuve sont extrêmement graves. L'émission « Les grandes gueules » jouit actuellement d'une popularité très importante dans notre pays. Celle-ci participe à éveiller les citoyens sur les dysfonctionnements de notre Nation. Elle stimule les débats, fait s'entrechoquer des opinions contraires et forme la population au sens de l'esprit critique. Une population alertée et informée est un élément indispensable à l'avènement d'une société saine et véritablement démocratique. A son niveau, cette émission participe tout à fait à la formation de guinéens et guinéennes moins naïfs, moins dociles, plus exigeants et plus concernés, contre-pouvoir citoyen essentiel.

Nous ne pouvons que percevoir dans les propos de Monsieur Touré une volonté d'intimider et amoindrir la crédibilité de ceux qui pourraient potentiellement se dresser sur la voie de son parti. En tentant de faire passer cette émission pour un outil de propagande à connotation communautaire-ethnique, Monsieur Touré ne fait que dévoiler son intention mesquine de délégitimer toute force qui ne serait pas formellement alliée.

Au passage, de tels propos auront une nouvelle fois pour conséquence de raviver les tensions intercommunautaires. La Cellule Balai Citoyen se permet de rappeler l'Article 4 de notre Constitution stipulant que : « *La loi punit quiconque par un acte de discrimination raciale, ethnique, religieuse, par un acte de propagande régionaliste, ou par tout autre acte, porte atteinte à l'unité nationale, à la sécurité de l'État, à l'intégrité du territoire de la République ou au fonctionnement démocratique des Institutions.* ». **A cet effet, les propos de Monsieur Touré, loin de dévoiler quelconque excès de la part du média en question, contribuent en revanche directement à exciter les dissensions préexistantes entre communautés.**

La Cellule Balai Citoyen tient à exprimer son soutien total aux journalistes incriminés et à leur émission. Restons sur nos gardes et ne nous laissons pas avoir par ces politiques qui jouent la carte de la division et hypothèque l'unité nationale pour la poursuite de leurs petits intérêts. Rappelons-nous que ceux-ci ne tentent que de détourner notre attention des véritables problèmes qui gangrènent notre société.

La Cellule Balai Citoyen promet de continuer à veiller et à se montrer intraitable concernant tout acte allant à l'encontre de l'Article 4 de la Constitution.

Conakry, le 25 mars 2019

Secrétariat Administratif

Salia Camara

